

## Conseil d'administration du 19 juin 2023

### Procès-verbal

Année scolaire : 2022/2023

Numéro de séance : N°6

Date de transmission de la convocation aux membres : 12/06/2023

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

### Etaient présents :

#### Etaient présents :

ADMINISTRATI ON	GANZITTI Christophe	Proviseur
	VALENTINY Franck	Proviseur adjoint
	LERICHE Caroline	Adjoint gestionnaire
	THEENIVS Bruno	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
	BEUVE Solveig	CPE
E - P S	RENOUF Thierry	Représentant Collectivité de rattachement
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	FORESTIER Laurent	Enseignants
	HENRIOT Fabienne	
	HUSSON Maud	
	VERAN Eric	
	KOZLYK Stéphane	
	DHEILLY Julie	
	LAMACHE Thierry	
	DUDOUIT Hugues	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé
PARENTS ET ELEVES	ANTOINE Guillaume	Parents d'élèves
	TAILLEFER Valérie	
	FROGER Jean-Claude	
	GRODENT Stéphane	
	BURGOS Didier	
	BOBO Louis	Elève

Le quorum étant atteint (18 personnes présentes), monsieur le proviseur ouvre la séance à 18h05. IL demande aux membres la possibilité d'accueillir pour cette séance Nora ABAIR, CPE et Hélène LOYER, future Proviseure adjointe.

Un secrétaire de séance adjoint est désigné en la personne de M. Laurent Forestier.

#### [Adoption du procès-verbal du 4 avril](#)

Monsieur le proviseur demande si les procès-verbaux des deux derniers CA appellent à des remarques ou à des modifications. Aucune remarque n'étant signifiée, il les met au vote :



POUR : 18  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0  
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

18h13 : Arrivée de M. Thierry RENOUF.

### Affaires pédagogiques

---

#### Calendrier de rentrée des élèves Organisation du temps scolaire année 2023-2024 Périodes de formation en milieu professionnel

Monsieur le proviseur demande si les calendriers de l'organisation de l'année scolaire 2023-2024 (calendrier prévisionnel et organisation de la rentrée des élèves) ainsi que celui des périodes de formation en milieu professionnel, distribué en séance, appellent à des questions ou des modifications.

Un parent élu porte une remarque sur une erreur de saisie sur la période de fin d'année des stages des 2 ProB qui sera rectifiée avant la publication aux familles.

L'organisation du temps scolaire est mise au vote.

POUR : 19  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0  
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0  
Acte du CA

#### Modification du règlement intérieur (instauration d'une tenue d'école)

Monsieur le Proviseur rappelle que lors de la réécriture du Projet d'établissement, cette décision avait été prise par la communauté éducative et acté lors du vote du Projet en CA. D'autres priorités liées à la pandémie de COVID ont retardé la réflexion. Toute l'équipe éducative souhaite mettre en avant l'excellence de l'établissement et donner l'habitude aux élèves d'arborer fièrement son appartenance au lycée.

Un élève demande quand sera mis en place la tenue d'école.

Monsieur le Proviseur précise que la tenue d'école sera appliquée dès la rentrée prochaine. Les informations seront fournies lors de l'inscription aux nouveaux élèves. Pour les élèves déjà scolarisés, un mail et une information sur Pronote sera faite dès la semaine prochaine.

Un représentant des personnels souligne qu'une tenue sombre peut concerner beaucoup de possibilités et que l'effet souhaité d'appartenance peut s'en trouver minimisé. Monsieur le Proviseur précise que ce choix a été fait pour minimiser l'impact financier pour les familles.

Monsieur le Proviseur met cette proposition aux votes.

POUR : 15  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 4  
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0  
Acte du CA

### Autorisation de recrutement des AED

Monsieur le Proviseur demande au CA l'autorisation de recruter des assistants d'éducation à hauteur de 7 ETP pour l'année 2023-2024.

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

### Affaires financières

---

#### DBM pour vote

La parole est donnée à madame l'adjoint-gestionnaire pour la présentation des DBM pour vote concernant un prélèvement de 14000 € afin de réaliser des investissements matériels pédagogiques (achat de 2 caisses et 1 écran tactile pour le restaurant d'application ainsi que pour le remplacement des tables de la salle de conférence).

La DBM est mise aux votes :

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

#### Don à l'AS du Lycée

Suite à la participation des élèves de l'AS au championnat d'escalade d'Avrillé où le lycée s'est illustré en montant à la 3<sup>e</sup> place du podium, l'AS demande au lycée un soutien financier de 1000 € afin de compléter le budget de cette opération.

Monsieur le Proviseur propose

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (Monsieur le Proviseur indique qu'en tant que Président de l'AS ne peut prendre part au vote, ainsi qu'un parent d'élève qui est quant à lui Vice-Président de l'AS)

Acte du CA

### Tarifs

#### → Tarifs des services de restauration et d'hébergement 2023-2024

Madame l'adjointe gestionnaire présente aux membres du CA les tarifs applicables à la restauration et à l'internat pour l'année scolaire 2023-2024 qui sont identiques à l'année scolaire qui se termine.

Les tarifs des services de restauration et d'hébergement 2023-2024 sont mis au vote.

POUR : 19

CONTRE : 0



ABSTENTIONS : 0  
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0  
Acte du CA

### Concession de logements

Madame l'adjointe gestionnaire indique que les concessions de logement restent à l'identique des années précédentes. Ils sont concédés en Nécessité Absolue de Service (NAS) comme suit :

- 2 F5 : Proviseur et Adjoint Gestionnaire,
- 4 F4 : Proviseur Adjoint, Conseiller Principal d'Éducation, Agent d'accueil et Ouvrier de maintenance en bâtiment.

Monsieur le Proviseur met aux votes l'affectation des logements :  
POUR : 19  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0  
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0  
Acte du CA

### Contrats et conventions

#### → Convention d'occupation des locaux entre le Lycée Rabelais et le Sablier

Monsieur le Proviseur indique qu'il a été contacté par le Sablier pour accueillir une performance théâtrale d'une artiste qui mettra en scène une pièce de théâtre dans une salle de classe les lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 décembre (6 représentations dont une réservée à nos élèves internes).

Monsieur le Proviseur demande l'accord du CA pour cet accueil et la signature de la convention :  
POUR : 19  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0  
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0  
Acte du CA

#### → Convention CAPLP HÔTELLERIE RESTAURATION OPTION ORGANISATION ET PRODUCTION CULINAIRE

Monsieur le proviseur indique que le lycée vient d'accueillir les épreuves pratiques du concours national de recrutement des professeurs hôtellerie-restauration option organisation et production culinaire du 12 au 15 juin 2023.

Afin de couvrir les dépenses en achats de denrées, de petits matériels et permettre la rémunération des enseignants et surveillants ayant participé à cette session, monsieur le proviseur indique qu'il a dû signer une convention avec le rectorat de l'académie de Normandie dont il demande rétroactivement l'accord du CA pour cette signature.

Monsieur le Proviseur demande l'accord du CA pour signer la convention  
POUR : 19  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0  
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0  
Acte du CA

→ **Convention d'un groupement de commandes**

Madame la gestionnaire présente la convention pour le groupement de commandes « vérification, contrôles réglementaires et prestations associées » concernant la vérification des installations électriques, gaz, SSI, ascenseurs et monte-charges ainsi que les contrôles et analyse sanitaire.

Monsieur le Proviseur demande l'accord du CA pour signer la convention

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ **Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques**

Madame la gestionnaire présente la convention avec la DGFIP qui permettra aux parents d'élèves de régler les frais de scolarité par le biais d'un paiement en ligne.

Un professeur demande si cette solution pourra être utilisée également par les commensaux. Madame l'adjointe gestionnaire indique que cela n'est pas possible mais que ceux-ci peuvent faire un virement directement sur le compte du lycée en précisant en objet self et le nom de famille.

Monsieur le Proviseur demande l'accord du CA pour signer la convention

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

→ **Convention avec les Minoteries du château**

Notre minotier nous sollicite pour pouvoir utiliser un laboratoire de boulangerie en dehors des plages de cours afin de faire des panifications lors du salon RestHotel en octobre 2023 à Caen.

Compte tenu des bonnes relations que nous avons et du partenariat qui existe déjà avec les Minoteries du Château, Monsieur le Proviseur demande l'accord de signer cette convention.

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

**Admissions en non-valeur de créances contentieuses**

Madame l'adjointe gestionnaire demande de bien vouloir admettre en non-valeur les créances de de 3 familles pour un montant de 1382,47 €. Il est précisé que les opérations pour une tentative de recouvrement auprès d'un huissier ont coûté environ 900 € au Lycée.

Monsieur le proviseur demande au CA l'autorisation d'admettre en non-valeur cette créance.

POUR : 19

CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0  
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0  
Acte du CA

19h07 : Départ de M. Franck VALENTINY

### Questions diverses

#### → Pacte

Dans le cadre de la revalorisation des personnels enseignants, le lycée François Rabelais bénéficiera pour la rentrée prochaine de 26 PACTES pour la SEP et 19 unités de PACTES pour le LGT.

Monsieur le Proviseur présente l'organisation des pactes, l'objectif et l'utilisation qui peut en être fait. Il précise que leur acceptation par les enseignants se fera sur la base du volontariat.

Les professeurs présentent une motion sur la position des élus et professeurs sur les pactes.

Monsieur le Proviseur demande l'avis du CA sur la répartition de cette dotation de 26 pactes LP et 19 unités de pactes LGT :

POUR : 2  
CONTRE : 13  
ABSTENTIONS : 3  
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0  
Acte du CA

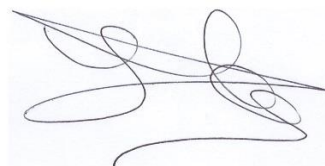
La séance est levée à 19h26

Le Proviseur,



Christophe GANZITTI

Le secrétaire,



Laurent FORESTIER